

Conditions de participation à l'offre promotionnelle
« JouezSport - Bonus à l'inscription CHF 50.- »
organisée par la Loterie Romande sur le site jeux.loro.ch

L'offre promotionnelle « JouezSport - Bonus à l'inscription CHF 50.- » est ouverte à toutes les personnes dès 18 ans révolus domiciliées en Suisse Romande.

La participation à cette offre promotionnelle implique l'adhésion sans limite ni réserve aux présentes conditions de participation. Une même personne ne peut participer qu'une seule fois à cette offre, de telle sorte qu'un participant reçoit au total un unique crédit de jeu d'une valeur de CHF 50.-

Cette offre promotionnelle se déroule **du 24 octobre au 11 décembre 2022** (ci-après : période promotionnelle), sous réserve du nombre de lots disponibles.

Pour prendre part à cette offre, les participants n'ayant jamais eu de compte sur la plateforme de jeu Internet de la Loterie Romande doivent créer un compte joueur sur le site jeux.loro.ch et placer un enjeu JouezSport d'un montant minimal de CHF 20.- pendant la période promotionnelle (montant minimal pour une transaction de jeu).

Un crédit de jeu JouezSport d'une valeur de CHF 50.- sera versé sur le compte joueur du bénéficiaire ayant été préalablement vérifié (âge et lieu de résidence), dans les 24 heures suivant le placement de l'enjeu, sous réserve du nombre de lots disponibles (voir tableau des lots ci-dessous).

Au total, il y a **2'000 lots à gagner d'une valeur de CHF 50.-** sous forme de crédit de jeu gratuit pour JouezSport. Seuls les 2'000 premiers titulaires d'un compte joueur répondant aux conditions de participation se verront attribuer un crédit de jeu gratuit valable sur <https://jeux.loro.ch/sports>.

Tableau des lots :

Rang	Lots	Nombre de lots	Valeur unitaire des lots en CHF	Valeur totale des lots en CHF
1	Crédit de jeu JouezSport	2'000	50.-	100'000.-
Total des lots		2'000		100'000.-

Les joueurs disposent d'un **délai au 31 décembre 2022** pour réaliser un ou des enjeux JouezSport sur le site jeux.loro.ch au moyen de leur crédit de jeu gratuit.

Les crédits de jeu ne pourront être ni convertis en espèces, ni échangés.

Pour le surplus, le Règlement Général des jeux de la Loterie Romande accessibles au travers de sa plateforme de jeu Internet s'applique.

Loterie Romande, octobre 2022.